



Saint-Julien vous parle

Un vernissage à la hauteur des attentes !

La beauté était à l'honneur au sommet des Appalaches samedi le 7 août dernier. Plus de 40 personnes se sont rassemblées derrière le bureau municipal de Saint-Julien pour le vernissage d'une exposition en plein air intitulée «Un paysage, Une émotion».

Cette exposition de photos de paysages accompagnées de poésie et d'un cidre québécois a été rendue possible grâce à l'Entente de développement culturel 2021-2023 de la MRC des Appalaches conclue avec le gouvernement du Québec. Elle a été rendue possible aussi grâce à l'initiative de Michel Tremblay, photographe et de Marie Drolet sa collaboratrice pour l'écriture des poèmes. Elle a été rendue possible enfin grâce au soutien de la municipalité tout au long du processus.

L'exposition sera en place jusqu'à l'action de grâce. La population des environs est invitée à venir la visiter gratuitement à la halte municipale jusqu'à cette ultime date.

Vivre au sommet des Appalaches, c'est célébrer la beauté et vivre à hauteur de poésie.

Vivre au sommet des Appalaches



DANS CE NUMÉRO

Vernissage.....	1
Info-conseil.....	2
Société historique.....	3
Lancement de livre.....	4
Exposition miniatures...	5
Composteurs.....	6
Sécurité incendie.....	7
Coordonnées.....	8



INFO—CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 9 août dernier. Lors de cette séance, il fut principalement question des sujets suivants :

Scène mobile

Les élus ont autorisé la conclusion d'une entente intermunicipale pour le partage d'équipement avec les municipalités de Saint-Fortunat, Saint-Adrien-d'Irlande et Paroisse de Disraeli. L'entente concerne une scène mobile qui pourra être utilisée pour divers événements.

TECQ 2019-2023

Suite à la bonification de notre enveloppe gouvernementale, nous autorisant un peu plus de 160 000 \$ supplémentaires pour prendre soin de nos infrastructures, nous avons bonifié notre programmation de travaux et ajouté des tronçons de reprofilage de fossés qui n'étaient pas prévus cette année.

Sel à déglacer

Un contrat a été octroyé à *Sels Warwick* pour l'achat de 120 tonnes de sel à déglacer, pour l'entretien hivernal de nos routes locales.

Abrasifs d'hiver

Un contrat a été octroyé à *Martin Lessard* pour l'achat de 1000 tonnes de sable AB10, pour l'entretien hivernal de nos routes locales.

Embauche—opérateur de voirie d'hiver

Suite à la démission (pour aller à la retraite) de Michel Boissonneault du poste d'opérateur de voirie d'hiver, le conseil a procédé à l'embauche d'Éric Boissonneault pour le remplacer.

Débroussaillage

Un contrat a été octroyé à *Les débroussaillieurs GSL inc.* pour procéder au débroussaillage de certains tronçons de route.

Projet de surface multisport

Le conseil a autorisé le dépôt d'une demande de subvention au *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure* pour la construction d'une surface multisport à Saint-Julien.

Prochain Conseil :

Lundi 13 septembre 2021, 20h00.

Juste au cas où des élections auraient lieu cet automne...

Banque de candidats: personnes recherchées pour l'organisation des élections municipales.

Si cela vous intéresse de vous impliquer dans le processus électoral et que vous êtes intègre et discipliné, la municipalité pourrait faire appel à vous !

**AVIS DE CONVOCATION À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE
La Société historique des Cantons
de Wolfestown et d'Irlande**

**Dans l'église de la municipalité de Saint-Julien
Le dimanche 22 août 2021 à 14h**

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle

1. Ouverture de l'assemblée et accueil de nouveaux membres
2. Constat du quorum et du droit de présence
Liste des membres actuels :
Jérôme Dubé-Vallée
Roland Cloutier
Michel Tremblay
Charles Bédard
Daniel Blazer
Ewa Chrzanowski
Dominique Langevin
Michel Côté
Martin Cloutier
Jean-Bastien Gouin
3. Nomination d'un président d'assemblée
4. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée de fondation tenue le 25 janvier 2020
7. Rapport du président
8. Dépôt et présentation du rapport d'activités 2020-2021
9. Dépôt et présentation des états financiers 2020-2021
10. Nomination d'un auditeur pour l'année 2021-2022
11. Dépôt et discussion du plan d'action 2021-2022
12. Dépôt et adoption du budget 2021-2022
13. Élections des administrateurs
14. Prochaine réunion de l'AGA des membres
15. Levée de l'assemblée





OYÉ! OYÉ! Qu'on se le dise!

Vous êtes invités à partager

Un moment magique avec la psychologue Danielle Perrault

Pour souligner la parution de son dernier livre

"Une histoire, ça se guérit!"

Samedi le 21 août entre 14 h et 16 h

Sur le site de l'hôtel de ville de St-Julien

Un petit boire sera servi!

Bienvenue!

Des livres seront disponibles sur place au coût de 25 \$ ainsi qu'une séance de dédicaces.

Une collaboration de La bibliothèque des Z'Hauteurs

et de la Municipalité de St-Julien



« Le petit dortoir des âmes »

Catherine Jodoin
Art contemporain

17-18 et 19 septembre 2021

**Expositon : vendredi de 18 h à 21 h 00; samedi et dimanche
de 10 h à 15 h**

Ateliers* sur réservation : samedi et dimanche à 15 h

Expo et ateliers : **Grande salle communautaire de Saint-Julien
794, chemin de Saint-Julien**

* J'aurai le plaisir d'animer l'atelier sous forme de cercle de parole. Conçu pour les femmes, "Le petit dortoir des âmes", œuvre de Catherine Jodoin, est d'une grande richesse symbolique et poétique. Elle sera la mine d'or dans laquelle nous creuserons pour nourrir nos réflexions, discussions, parcours de vie. Notre silence aussi. Le thème du "cycle féminin", cher à mon cœur, y est représenté avec beaucoup de profondeur et de justesse.

Le cercle de parole est un lieu d'échange compatissant, bienveillant. Un rituel d'une grande simplicité où chacune peut se dire en vérité ou être simplement dans l'écoute. Au plaisir de vous y rencontrer à la fin du bel été!

Réservez votre place en communiquant avec moi, Marie Drolet 418-341-0858 marie.shanti@live.ca

COMPOSTEURS DOMESTIQUE

Vous souhaitez commencer à composter, mais vous ne savez pas comment vous y prendre? Voici les principales étapes :

Où placer le composteur?

Idéalement près de la maison ou dans un endroit facile d'accès en toute saison. Choisir un endroit semi-ombragé et bien aéré. Si possible, éviter le plein soleil et les sites trop exposés aux vents.

Sur quelle surface? Le composteur doit être placé directement sur le sol. Il ne doit jamais être installé sur le béton, l'asphalte ou le gravier car les décomposeurs (vers de terre et autres) ne pourraient accéder au compost.



Comment démarrer le compostage?

Il faut tout d'abord ameubler le sol afin de faciliter la venue des organismes décomposeurs.

Ensuite, faire un nid au fond du bac. Il suffit de déposer des petites branches ou brindilles sur une épaisseur de 5 cm. Déposer ensuite une couche de feuilles mortes ou de terre sur le nid.

Votre composteur est prêt à recevoir vos matières. Vous pouvez maintenant y déposer vos restes de fruits et de légumes.

N'oubliez pas qu'il est souhaitable que vos résidus de cuisine soient recouverts avec des matériaux bruns (feuilles, paille, terre). Ceci aidera à garder un équilibre dans votre compost et empêchera la prolifération des mouches à fruits.

Source : Le compostage facilité, Nova Envirocom

Quoi composter ?

Matières vertes

- Fruits et légumes (cuit et cru)
- filtre à café (avec le café)
- gazon
- tailles de plantes
- riz et pâtes alimentaires

Matières brunes

- Feuilles d'automne
- papier journal
- paille et foin sec
- copeaux de bois
- carton d'oeuf
- plantes sèches

Matières interdites

- Viande et poisson
- litières de chat et chien
- Produits laitiers
- Huiles et gras
- Produits chimiques

Si vous désirez un composteur domestique offert par votre municipalité préférée, s.v.p. bien vouloir appeler Éric Faucher pour qu'il vous en livre un.

Vous pouvez le joindre au **418-332-5686**.

SÉCURITÉ INCENDIE



Prévention incendie

Au cours des prochains mois à venir, les pompiers de la municipalité de St Joseph de Coleraine procéderont à des visites de prévention. Ces visites visent tous les bâtiments d'habitation résidentiels. Il s'agit de faire une visite à domicile ayant pour but de vérifier si le règlement de prévention d'incendie est respecté, d'informer et de sensibiliser les citoyens sur les moyens mis à leur disposition concernant la prévention incendie. Les pompiers vérifient, entre autres, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumées, notamment s'il y a un avertisseur de fumée fonctionnel sur chaque étage, y compris le sous-sol de votre résidence. Ils vérifieront également votre extincteur ainsi que la présence de détecteur de monoxyde de carbone si un garage est annexé à la résidence ou s'il y a un appareil de chauffage à combustion. Les visites s'effectuent entre 9 h 00 et 20 h 30.

Rappel avertisseur de fumée

Chaque logement ou habitation doit avoir au moins un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol. L'appareil doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication inscrite sur le boîtier.

Rappel avertisseur de monoxyde de carbone

Tout bâtiment résidentiel comportant un garage attaché ou intégré doit être pourvu d'un avertisseur de monoxyde de carbone. L'appareil doit être installé sur chaque étage où il y a des chambres. Il est également recommandé d'avoir un avertisseur si vous possédez un appareil à combustion.

Des mesures de distanciation sociale et des équipements de protection individuelle seront utilisés par les services de sécurité incendie lors de l'inspection résidentiel à l'intérieur de la résidence.

Pour information : pompiercoleraine@hotmail.com

Marco Côté Directeur incendie 418-334-6241

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia

SUBVENTION COUCHES LAVABLES

Saviez-vous que la Municipalité du Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ? Il est possible de se voir accorder 50% du coût d'achat jusqu'à un maximum de 150\$ par enfant utilisant le principe des couches lavables. Cette aide financière est accordée sur présentation de factures d'achat d'un ensemble complet (neuf) de couches lavables. À noter que l'enfant devra être âgé de moins de 6 mois au moment de l'achat des couches.

SUBVENTION POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Saviez-vous que la municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour les enfants de la municipalité pour les inscriptions à des activités sportives ou culturelles ? Une preuve de facture est requise et le remboursement se fera au prorata des demandes, jusqu'à concurrence du montant total prévu au budget, soit 800\$.

Veuillez faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le 30 novembre 2021. Les montants autorisés vous seront versés dans la

**LE 12 AOÛT,
J'ACHÈTE UN
LIVRE QUÉBÉCOIS**

Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-7474)



août						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5 R	6	7
8	9 C	10	11	12 P	13	14
15	16	17	18	19 R	20	21
22	23	24	25	26 P	27	28
29	30	31				

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2 R	3	4
5	6	7	8	9 P	10	11
12	13 C	14	15	16 G	17	18
19	20	21	22	23 P	24	25
26	27	28	29	30 R	31	

HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé